



Un nouveau
partenaire pour vos
voyages individuels

61 place Duplex – 86100 Châtelleraut

 05 49 02 50 80

REGLEMENT VACANCES/VOYAGES : vous devez contacter directement l'organisme pour réserver votre séjour/voyage. Vous vous engagez en versant un acompte. Votre contrat/facture doit être présenté(e) sous 8 jours au Comité afin que Chantal puisse constituer un dossier et vous remettre un chèque de participation **libellé à l'ordre du prestataire environ un mois avant votre départ** (date du paiement du solde indiqué sur votre contrat/facture).

SEPTEMBRE 2024